

COP 21 : 5 ans après, quel bilan ?

Ce 12 décembre 2020 marquait les 5 ans de l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat. Si un tel anniversaire est en général un moment de célébration, en cette occasion, la commission écologie – justice climatique de la FPF a exprimé bien plutôt sa vive préoccupation et appelé, une fois encore, à un sursaut.



Chaque année depuis 2015 il a été constaté par l'ONU qu'un grand fossé demeure entre les engagements et les actions mises en œuvre par les États et ce qui serait nécessaire pour atteindre les objectifs adoptés à Paris. Cela vaut pour les réductions d'émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour l'adaptation, la résilience ou le soutien financier et

technologique aux plus vulnérables.

La France elle-même, malgré quelques efforts, faillit à son ambition. Le Haut Conseil pour le Climat constate dans son rapport 2020 : « les actions climatiques de la France ne sont pas à la hauteur des enjeux ni des objectifs qu'elle s'est donnés ». Comment comprendre, en particulier, qu'après avoir dépassé son premier budget carbone (2015-2018) de 61 millions de tonnes équivalent CO₂, le pays hôte de la COP21 ait à nouveau manqué son objectif en 2019, réduisant ses émissions de 0,9 % au lieu des 1,5 % visés ?

La commission se réjouit toutefois des nouvelles récentes, qu'il s'agisse du retour prochain des États-Unis dans l'Accord de Paris, de l'engagement de la Chine vers la neutralité carbone en 2060 ou de la décision de l'Union Européenne de porter son objectif de réduction d'émissions nettes à 55 % en 2030. Elle espère que ces signaux positifs créeront un climat favorable à des choix et à des actions qui mettent enfin le monde sur la trajectoire à même de contenir le réchauffement à 1,5 °C.

Un tel projet n'écarte pas seulement des menaces, il peut garantir des moyens de subsistance, créer de nouveaux emplois, améliorer la santé, sauvegarder des beautés naturelles, protéger des espèces et aller vers un monde plus juste et pacifique. Nous l'appelons de nos vœux et prenons notre part à l'effort, comme en témoigne, après 3 ans d'existence, l'atteinte de la barre des 500 communautés chrétiennes labellisées Église verte.

Martin Kopp
Président de la commission Écologie et justice climatique de
la FPF